



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 14 septembre 2016

Le Délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

À

Mesdames et Messieurs les chefs des établissements publics et privés sous contrat de l'Eure et de la Seine-Maritime

s/c de

Madame et Monsieur les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de l'Eure et de la Seine-Maritime

**Objet : Appel à candidatures pour le programme « Projets-IN/réseau des projets scolaires franco-allemands, interculturels, interdisciplinaires et innovants » - Année scolaire 2016-2017**

DAREIC

Affaire suivie par

**Olivier LAUNAY**  
Délégué académique  
aux relations  
européennes et  
internationales et à la  
coopération

Dossier suivi par

**Olivia HINFRAY**  
Assistante DAREIC

Téléphone

+ 33 (0)2.32.08.90.52

Fax

+ 33 (0)2.32.08.90.53

Mél

[dareic@ac-rouen.fr](mailto:dareic@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

Le programme « Projets-IN/réseau des projets scolaires franco-allemands, interculturels, interdisciplinaires et innovants » a été créé conjointement par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche français (Menesr) et la conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder (KMK) en coopération avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj).

L'objectif de ce programme est de promouvoir les **échanges d'élèves** (échanges de classes) par la mise en œuvre d'une **pédagogie innovante, interdisciplinaire et interculturelle de projet** dans un contexte franco-allemand. Peuvent répondre au présent appel pour l'année 2017, les établissements scolaires français du second degré ayant un établissement partenaire allemand déjà identifié et prévoyant la réalisation d'un projet commun. Cet appel vise à encourager la création effective d'un réseau d'établissements répondant à cet objectif.

L'établissement français et son partenaire allemand doivent constituer **un tandem** où au moins l'un des deux assure **un enseignement intensif** de la langue du partenaire (section européenne ou internationale d'allemand, section Abibac, lycée franco-allemand, filière bilingue de français, établissement proposant le français dès la 5<sup>ème</sup> classe).

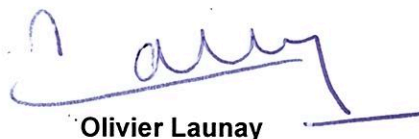
Les établissements qui souhaitent réaliser un échange scolaire dans le cadre d'un partenariat et autour d'un projet ambitieux peuvent faire acte de candidature **avant le vendredi 10 novembre 2016** sur le site de l'Ofaj : <http://www.ofaj.org/projets-in>. Une copie du dossier de candidature devra être parallèlement adressée à la Dareic.

Une commission franco-allemande se réunira début décembre afin de sélectionner **25 projets** tenant compte des critères mentionnés. Les projets sélectionnés bénéficieront, au titre des échanges de classes, d'une subvention versée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj).

Vous trouverez en annexe n°1 les conditions de participation et calendrier récapitulatif du programme « Projet-IN », ainsi qu'en pièces jointes la brochure de présentation du programme et le formulaire de demande de subvention Ofaj.

Vous trouverez toutes les informations relatives à l'appel à candidatures pour le programme « Projets-IN » sur le site académique à l'adresse suivante : <http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/ouverture-internationale/reseau-des-projets-scolaires-franco-allemands--36577.kjsp>.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cet appel à projets aux personnes concernées dans votre établissement et de favoriser ainsi l'engagement des élèves dans des projets pluridisciplinaires et innovants.



Olivier Launay

**P.J. : Brochure de présentation du programme  
Formulaire de demande de subvention Ofaj**

**Annexe n°1 : Conditions de participation et calendrier récapitulatif**